



Sfax, le 10 Mai 2023

## Avis aux étudiants de la 3ème année Licence en Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences Comptables

- Le dernier délai de dépôt du rapport de stage est le **lundi 29 Mai 2023 à 13h00**. Cette date est strictement définitive. **Aucun dépôt n'est recevable après cette date.**
- Les soutenances seront programmées entre **le lundi 29 Mai et le jeudi 01<sup>er</sup> Juin 2023**.
- Les jurys sont composés par trois enseignants universitaires.
- Chaque étudiant doit déposer sur le site de la FSEGS une version électronique de son rapport. Une fois le rapport est chargé, chaque étudiant récupère du site un reçu de dépôt.
- L'étudiant qui n'a pas réalisé un stage doit contacter le service des stages pour remplir un formulaire d'exemption de stage.
- Chaque étudiant doit déposer au secrétariat du département : (i) **3 copies en version papier** de son rapport qui seront distribuées aux membres universitaires du jury, (ii) un CD comportant le rapport et la présentation, (iii) une copie de la fiche d'évaluation, (iv) une copie du talon récupéré à la suite du dépôt électronique et (v) une attestation de stage ou une exemption de stage.
- La version déposée du rapport est finale. Pas de remplacement de copies à faire avant la soutenance.
- La durée d'une soutenance est de 30 mn : 15mn présentation + 15 mn discussion.
- L'étudiant doit être présent avant 15mn de la soutenance.
- La soutenance est **FERMEE** : uniquement le candidat, les membres du jury et l'encadreur professionnel de la société seront présents lors de la soutenance.
- Il est **INTERDIT** aux membres du jury de communiquer la mention ou la note.
- Il est **INTERDIT** aux étudiants d'apporter des gâteaux ou des boissons aux membres des jurys. Il s'agit d'un examen dont la note fait partie de la moyenne de l'étudiant.

Le Doyen  
Younès BOUJELBENE

